



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٥٤٤+ ف٤٤٥٥٥٤٤ | ٥٤٤٥٤٤ | ٤٤٤٤٤٤٤٤  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 5 janvier 2022

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/02/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Millenum Ventures a déclaré avoir cédé le 24 décembre 2021, 29 890 actions S2M sur le marché central, au cours unitaire de 205 dh, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de S2M.

Par ailleurs, Millenum Ventures a déclaré avoir cédé, en date du 28 décembre 2021, 30 446 actions S2M

Suite à ces cessions, la société Millenum Ventures détient :

\* directement : aucune action S2M

\* et indirectement : 427 563 actions S2M, représentant 52,65% du capital de ladite société, à travers sa filiale Medtech SA, avec laquelle elle déclare agir de concert.

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)